



**COMMUNIQUE DU 21 MAI 2015
TOULOUSE: UNE VICTOIRE QUI EN APPELLE D'AUTRES !**

⚡ Grâce à la mobilisation initiée par CLASCHES pour dénoncer le conflit d'intérêt manifeste et les conditions intolérables de la procédure de recrutement pour le poste de maître.sse de conférences à l'université Toulouse Jean-Jaurès, l'université a annoncé la suspension de la procédure en cours !

Cette décision est une belle victoire pour toutes celles et ceux qui combattent le harcèlement sexuel à l'université et pour les individu-e-s et collectifs qui se sont mobilisés à Toulouse et ailleurs : CLASCHES, l'AVFT, l'ANCMSP, l'ANEF et EFiGiES (signataires du communiqué de presse) ; les rares membres du comité de sélection qui ont pris acte de la gravité de la situation ; l'ASES et l'AFS et les centaines de signataires de la lettre ouverte au Président de l'université ; le CNU qui a rappelé l'importance des règles déontologiques en matière de recrutement.

Cette victoire ne doit cependant pas faire oublier les nombreuses résistances que nous avons rencontrées, et qui témoignent une nouvelle fois des nombreux obstacles qui se posent à une véritable lutte contre les violences sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Elle ne doit pas non plus faire relâcher l'attention : nous rappelons ainsi au Président de l'université de Toulouse Jean Jaurès que cette suspension de la procédure ne doit pas conduire à la suppression d'un des rares postes sur le genre mais à la nomination d'un nouveau comité de sélection, dont la composition assurera légitimité scientifique, sérénité et impartialité !

Plus largement, CLASCHES rappelle l'urgence à agir contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche et restera vigilant à tout manquement à cet impératif !

<http://clasches.fr/>
clasches@gmail.com
07.81.73.81.65